

« Nous appuyer sur nos fondamentaux »

Céline SCHWEBEL

VICE-PRÉSIDENTE

(CPME)

En cette quatrième année d'existence d'Opco EP, nous pouvons avancer que la période de transformation consécutive à la réforme de septembre 2018 est arrivée à son terme. Le transfert de la collecte à l'Urssaf au 1^{er} janvier 2022 en aura été le dernier acte.

Sous la présidence de Sylvia VEITL et de Philippe GAERTNER, Opco EP a mis en place ses principaux organes de gouvernance, ainsi que le rôle et les missions qui leur étaient attribués.

Notre singularité et la force de notre action pour le développement des compétences résident dans la richesse de nos différentes représentations paritaires, que ce soit le Conseil d'administration, les branches professionnelles et leurs sections paritaires, ainsi que les Commissions paritaires régionales.



L'année 2022 a été l'année au cours de laquelle l'articulation entre ces différentes instances s'est renforcée. Pour autant, il reste à consolider et augmenter cette synergie afin qu'elle gagne en efficacité et en fluidité.

Si cette année a été marquée par la sortie de la crise sanitaire, il faut souligner que les conséquences de cette crise, ainsi que les effets de la guerre en Ukraine, ont continué à toucher de nombreuses entreprises relevant d'Opco EP : difficultés d'approvisionnement en matières premières, hausse des coûts de l'énergie, inflation ...

Le Conseil d'administration a réagi promptement et a décidé d'accompagner les entreprises en difficulté dans leur besoin de réadapter les compétences des salariés, en leur offrant l'opportunité de « former plutôt que licencier ».

La détermination des instances paritaires à toujours vouloir agir dans l'intérêt des bénéficiaires, ainsi que l'engagement des équipes opérationnelles, que je remercie, a permis à Opco EP de répondre à ces situations pour le moins imprévisibles et de faire preuve d'une véritable capacité d'adaptation.

D'autres chantiers s'ouvrent en cette année 2023, de la transition écologique à la mobilité des compétences, en passant par l'amélioration du service au quotidien. L'organisation complétée et déployée en 2022 nous permet de les aborder sereinement.